



syndicat
national des
agents des
douanes



Délégation CHS-CT 76

Compte-rendu du CHS-CT du 7 novembre 2013

La séance s'ouvre avec la constatation de l'absence du médecin de prévention de l'Eure. Depuis le rattachement du département 27 à notre CHS, Madame Istin n'a été présente qu'une seule fois.

Nous comprenons les impératifs des médecins de prévention qui ont des calendriers plus que chargés mais nous ne devons pas être les victimes d'une organisation que nous n'avons pas réclamée.

Madame Istin n'est pas venue car il n'y avait aucun point à l'ordre du jour concernant Evreux Erreur ! Un point avait été rajouté par les OS sur l'avenir de la brigade et du bureau d'Evreux et sur les inquiétudes des collègues.

La lecture de la déclaration liminaire intersyndicale avec son lot de questions, d'inquiétudes et d'incertitudes ne nous donnera que peu de réponses ...

Le président ne s'engage que sur un éventuel CHS-CT supplémentaire avant la fin de l'année 2013 ... C'est peu alors que nous en demandons 2 supplémentaires depuis plusieurs années !

Le docteur Chadelaud sera plus prolix que monsieur Canal. En effet, il est très inquiet de la mise en place d'un suivi post-professionnel (prévu pour les expositions à l'amiante et aux substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques) pour les douaniers. Il prétend que contrairement aux médecins du travail, les médecins de prévention n'ont ni les compétences ni le temps pour s'occuper des fonctionnaires à la retraite. Il parle pour le moment d'un projet virtuel sans aucun moyen pour travailler.

Nous comprenons les inquiétudes des médecins mais nous rappelons que ce suivi post-professionnel est une victoire pour les fonctionnaires qui auront les mêmes droits que les salariés du privé. Sa mise en place n'incombe pas aux OS !

L'administration doit faire face à ses obligations ... Nous sommes las de le répéter !

1. Approbation du procès verbal du CHS-CT du 18 juin 2013

2. Point d'informations "substitution du camion scanner au Sycoscan"

Monsieur Zerbini nous refait sensiblement les mêmes explications que lors de la visite de site des membres du CHS-CT au Sycoscan le 27 septembre.

Les seules nouveautés sont :

- Une convention signée avec le GPMH pour la sédentarisation du SMS sur le site du Sycoscan, début des travaux en février.
- La période transitoire ne prendra pas fin en février. Elle durerait à priori un trimestre de plus.
- Concernant les éventuels financements d'un "Sycoscan 2", ils sont aux nombres de 3 ; FEDER, Fond de sécurité intérieure, programme Hercule. La Douane a fait ses demandes auprès de ses organismes pour bénéficier de ces fonds mais le président nous annonce d'ors et déjà qu'il n'y a que très peu de chances que cela aboutisse ...

Les OS font un rapport de la visite du 27 septembre. Nous sommes unanimes sur ce projet ; la gestion est calamiteuse, les infrastructures proposées pendant la période transitoire sont nulles (algéco sans eau, toilettes éloignées, sales qui ne respectent pas les obligations du Code du Travail).

Le DR n'est pas d'accord et trouve ces toilettes particulièrement propres d'ailleurs il les utilise souvent !!!! Elles sont à 20 kms de son bureau, ça doit être pratique !

Le docteur Duhamel demande à l'administration de faire le nécessaire pour mettre en relation les agents du SMS et du Sycoscan pour leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles car la situation doit être difficile pour tous. Monsieur Zerbini s'engage à le faire.

Nous demandons à Monsieur Zerbini s'il sait déjà quels seront les horaires de la brigade après la période transitoire. Il nous répond qu'il fera une réunion avec les acteurs économiques et portuaires pour connaître leurs besoins ...

Nous sommes totalement choqués par sa réponse ! Nous pensions que la Douane était maître de ses contrôles ... Nous avons torts.

Nous remercions vivement le DR de son intérêt à défendre nos emplois et nos missions !!!

3. Mesure de l'exposition aux gaz toxiques dans les conteneurs maritimes

Le docteur Chadelaud précise que pour ce dossier, il a été alerté mais pas consulté et il le déplore.

Il trouve que ce projet est très ambitieux mais regrette le peu de moyens associés.

Le peu de budget prévu pourrait faire fuir les organismes et nous n'aurions donc aucune marge de manœuvre concernant le choix du candidat.

C'est d'ailleurs ce qui se profile puisque seule la société INERIS s'est proposée.

Il va même plus loin et soupçonne d'éventuels résultats biaisés.

Tout comme les OS, le docteur Chadelaud aurait préféré que l'on fasse appel au seul organisme public digne de faire cette étude c'est à dire l'INRS.

Nous l'informons des propos tenus lors du groupe de travail national douanier du 25

septembre à ce sujet. La Direction Générale préfère faire appel à un organisme privé, plus rapide et moins coûteux d'après elleCes propos nous scandalisent.

4. Point sur la mise en place d'une cellule d'appel téléphonique commune aux Services des Impôts des particuliers de Rouen

Ce point a été rajouté à la demande des OS qui regrettent profondément que cette cellule fasse l'unanimité contre elle par l'ensemble du personnel et qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une consultation en amont des membres du CHS-CT.

Le Directeur des Services Fiscaux s'est déplacé en personne pour vendre son projet mais son optimisme a été mis à mal.

Il prétend que cette cellule existe pour 3 raisons :

- rendre service aux usagers
- améliorer le travail des agents
- améliorer la qualité des réponses de l'administration

Le rapport d'un expert demandé par les OS a détricoté point par point les arguments de l'administration.

- * Créer une cellule sans apport de personnel est toujours une hérésie
- * Travailler plusieurs heures durant au téléphone ne s'improvise pas, il faut des formations (qui n'ont bien sûr pas été dispensées)
- * Le stress occasionné par l'agressivité des contribuables n'est pas pris en compte
- * Le système du volontariat ne fonctionne pas et il a été remplacé par du volontariat forcé
- * La présence à la cellule 2 heures par jour ne fait pas baisser le travail quotidien quand l'agent réintègre son service d'origine etc ... La liste est une fois de plus non-exhaustive !

D'autre part, le docteur Van de Walle précise que ce qui a le plus choqué les agents c'est le budget qui a été investi dans cette cellule. En effet, alors que les agents voient toutes leurs demandes refusées pour cause de contraintes budgétaires, l'administration trouve toujours de l'argent pour des projets qui font rarement l'unanimité avec le personnel !

Nous alertons les différentes administrations sur le malaise grandissant dans beaucoup de services de notre ministère.

Nous précisons que ce n'est pas en déshabillant un service pour en habiller un autre que l'on va régler les problèmes. Seuls un renforcement important des effectifs et un maintien de nos missions seraient la solution.

L'administration ne répond à rien concernant nos inquiétudes. C'est pourquoi nous décidons de quitter la séance sans terminer l'examen des autres points à l'ordre du jour.

Vos représentants au CHS-CT 76